
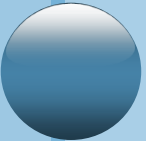




***Société en commandite
simple(SCS)
Société en commandite
par actions(SCA)***



**Travail réalisé par:
FARES Souad
ELHAOUATE Zainab**

**Encadré par:
Mr LARHZAL Redouan**



Plan:





Société en commandite simple(SCS):



C'est une société de personne Sa caractéristique principale est d'avoir deux catégories d'associés: Les commandités et Les commanditaires c'est une forme sociale peu utilisée

une société commerciale par sa forme quelque soit son objet, chaque associé, commandité ou commanditaire, joue un rôle.



Associés:

Les commandités

- Gère l'entreprise,
- Sont dans la même situation juridique que les associés en nom collectif : ils sont commerçants,
- Ils sont responsables de façon solidaire et illimitée des dettes de l'entreprise.



Les commanditaires

- Contribuent à l'entreprise par un apport en capital "apporteurs de capitaux".
- Leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports
- Ne gèrent pas.
- Ils peuvent exercer un contrôle sur les affaires sociales et même donner à ce sujet des avis et conseils.

Caractéristiques:

- Il faut au minimum deux associés pour créer une SCS :
- **Commandité** : responsabilité indéfinie et solidaire. La société peut donc se retourner contre lui en cas de dissolution pour le paiement de ses dettes.
- **Commanditaire** : responsabilité limitée au montant de leurs apports.

- les associés ne peuvent pas être à la fois commanditaires et commandités ,
- il n'y a pas un nombre maximum d'associés,
- Seuls les associés commandités sont déclarés au [registre du commerce et des sociétés.](#)





conditions de la constitution de la SCS:



1 / Conditions de Fond:



@ Conditions relatives aux associés:

associé commandité et associé commanditaire, qui peuvent être :

- + Des personnes physiques
- + Des personnes morales

@ La dénomination sociale:

Comme toute autre société commerciale, la société en commandite simple, est désignée par une dénomination sociale qui est librement choisie par les associés

@ Capital social:

Il n'y a pas de capital minimum exigé.





Ⓢ **Apports:** la loi prévoit des règles particulières quant aux apports :
Les apports peuvent avoir lieu en numéraire ou en nature. Seuls les commandités peuvent faire des apports en industrie

2 / Conditions de forme :

Nécessité d'un écrit, signés par tous les associés:

- La part du montant ou de la valeur des apports de chaque associé commandité ou commanditaire dans le capital social.
- La part globale des associés commandités et la part de chaque associé commanditaire dans la répartition des bénéfices

Une fois les statuts de la société enregistrés, un certain nombre de documents doivent être déposés au greffe du tribunal du lieu du siège social, dans les 30 jours de sa constitution,



Fonctionnement:



Une société en commandite simple est dirigée par un ou plusieurs gérants qui peuvent être choisis :

- **parmi les associés commandités,**
- **ou parmi des personnes non associées.**

Par défaut, tous les associés commandités sont gérants.

Les associés se réunissent au minimum une fois par an en assemblée générale.

Les décisions de modification des statuts se prennent en assemblée générale extraordinaire avec le consentement de tous les commandités et de la majorité en nombre et en capital des commanditaires



La dissolution de la société:



Ⓢ La SCS est dissoute en principe par le décès de l'un de ses commandités,



- en cas de continuation de la société, si les héritiers du commandité sont mineurs, ceux-ci deviennent Commanditaires .

- Le décès d'un commanditaire au contraire n'entraîne pas la dissolution de la société.

Ⓢ La réalisation ou l'extinction de l'objet,

Ⓢ L'annulation du contrat de société,

Ⓢ Décision des associés

Ⓢ liquidation judiciaire.





Avantages:



La SCS présente plusieurs avantages :

- Il n'y a pas de capital minimum exigé.
- Les actions ne sont pas transmissibles sans accord des autres associés, ce qui garantit le caractère fermé de la société .
- Stabilité des gérants (décision unanime des associés).
- La responsabilité des commanditaires est limitée donc on a une souplesse de cette structure malgré la présence de deux catégories distinctes d'associés.
- L'apport donne droit au bénéfice mais la participation en cas de perte est limitée à leur apport



Inconvénients:



- Régime fiscal complexe.
- Responsabilité indéfinie et solidaire des associés commandités.
- Difficulté de cession des parts sociales.



Les points essentiels

- **Qu'est ce que la SCA?**
- **Quels sont ses principes?**
- **Comment elle peut être constituée et fonctionner ?**
- **Quelle sont ses avantages et ses inconvénients ?**





Définition:



La société en commandite par actions est constituée entre un ou plusieurs commandités, qui ont la qualité de commerçants et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales, et des commanditaires qui ont la qualité d'actionnaires.



Caractéristiques:



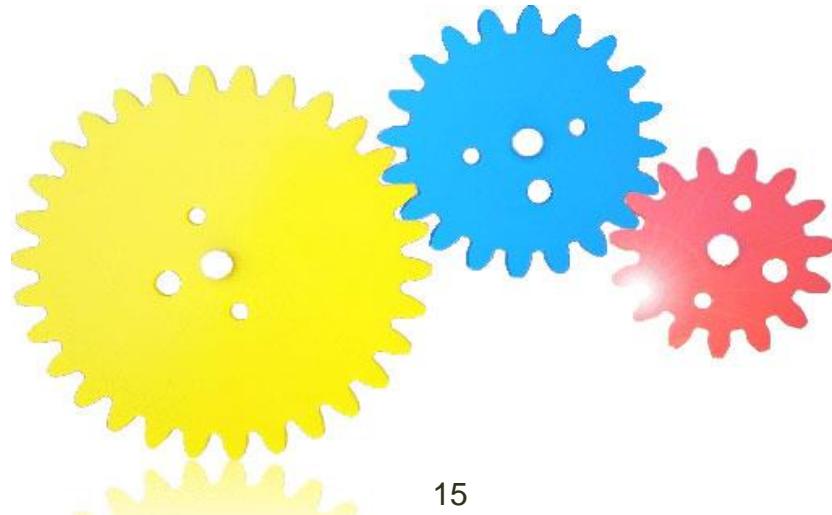
- Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieur à trois (3).
- L'aspect de société de personnes prévaut chez les commandités.
- L'aspect de société de capitaux, chez les commanditaires → SCA est hybride.
- Les associés peuvent être des personnes physiques ou morales.





Caractéristiques:

- Il faut avoir au moins une personne commandité.
- Le capital minimum est de 300.000 Dirhams. 3.000.000 Dirhams si elle fait appel public à l'épargne.
- Les actions représentant les apports en numéraire doivent être libérées de la moitié au moins de leur valeur nominale



CONSTITUTION DE LA S.C.A.



◉ Les associés :

1°/ Pouvoirs des commanditaires :

- ◉ L'accord unanime des
- ◉ commanditaires est nécessaire pour la nomination du gérant, la modification des statuts et l'augmentation du capital
- contrôle complet de la société.

2°/ Pouvoirs des commandités :

- ◉ Les commandités ont droit à l'information, et à la participation au contrôle de la gestion de la société.
- ◉ Ils s'occupent de la gérance.



CONSTITUTION DE LA S.C.A.



Les statuts :

- Les statuts doivent être établis par écrit, ils doivent contenir les éléments suivants :

- La forme juridique de la société*

- La durée* : La durée de la société court à dater de l'immatriculation de celle-ci au registre du commerce.

- Le siège social*

- L'objet de la société*

- La part du montant* ou de la valeur des apports de chaque associé commandité ou commanditaire dans le capital social

- La part globale des associés commandités et la part de chaque associé commanditaire dans la répartition des bénéfices.*

FONCTIONNEMENT DE LA S.C.A.



- La société en commandite par actions a un ou plusieurs gérants, un conseil de surveillance et au moins un commissaire aux comptes.



La gérance :

- Le gérant est choisi parmi les commandités ou les tiers
- Il peut être une personne physique ou une personne morale
- Le gérant associé commandité doit avoir la capacité commerciale.
- Le gérant non-associé doit être civilement capable

FONCTIONNEMENT DE LA S.C.A.



Mode de désignation :

- Le gérant est désignés par statuts.
- Il est désigné par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, avec l'accord de tous les commandités, sauf clause statutaire contraire.

Régime social :

- Le gérant associé commandité est considéré comme un travailleur indépendant.

Le gérant non associé est assimilé au salarié.

Cessation des fonctions

du gérant :

- Le décès
- La démission
- La révocation.



FONCTIONNEMENT DE LA S.C.A.



Responsabilité :

Le gérant est responsable envers la société et envers les tiers.

1) Responsabilité civile :

- D'infraction aux dispositions législatives ou réglementaires
- De violation des statuts
- De faute commise dans la gestion.

2) Responsabilité pénale: abus de biens sociaux, abus de pouvoirs , présentation ou publication de faux bilans

DISSOLUTION DE LA S.C.A.

La dissolution de la Société en Commandite par Action peut avoir lieu en cas de :

- ✓ Du décès de l'un des commandités.
- ✓ Du décès du seul associé commandité
- ✓ Du redressement ou de liquidation judiciaire d'un associé commandité
- ✓ D'interdiction d'exercer une profession commerciale ou d'une capacité commerciale d'un associé commandité





Remarques:

- La SCA peut être disparu en la transformant soit en SA soit en SARL par l'assemblée générale extraordinaire avec l'accord des 2/3 des commandités.
- La cession des droits sociaux, n'est pas en principe libre.
- Toute opération de ce genre ne peut être en principe validée qu'à l'unanimité des associés.



Avantages et inconvénients de la SCA :

Avantages :

- ◉ Liberté dans le pacte social, de la définition du statut des gérants
- ◉ Les commandités ont beaucoup de poids dans la gestion et peuvent obtenir facilement du crédit
- ◉ La SCA peut faire appel au public et augmenter son capital .
- ◉ La gérance par les commandités dans la durée du mandat peut être illimité et même héréditaire.



Avantages et inconvénients de la SCA :



Inconvénients :

- Responsabilité indéfinie et solidaire des commandités ;
- L'existence de deux catégories d'associés peut rendre difficile la gestion de la société.
- Le capital de départ est élevé.





SCS

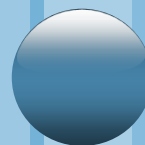
- Il n'y a pas de capital minimum exigé.
- Il faut au minimum deux associés pour créer une SCS.
- Il n'est pas obligatoire non plus de faire appel à un commissaire aux comptes.

SCA

- Le capital minimum est de 300.000 Dirhams. 3.000.000 Dirhams si elle fait appel public à l'épargne.
- Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieur à trois .
- Une SCA doit disposer d'un commissaire aux comptes et d'un suppléant, qui doivent être désignés dans les statuts



**Merci de
votre
attention**



LOGO